

Comptes annuels

ASS AFNIC

Immeuble International
2, rue Stephenson

78180 MONTIGNY LE BRETONNEUX

Exercice clos le : 31 Décembre 2006

APE : 72.3Z

SIRET : 414 757 567 00022

SELARL DVA

Hôtel Royal
3A, rue Pétigny

Tél : 01 30 97 08 78

Fax : 01 30 97 08 79

78000 VERSAILLES

Comptes annuels

ASSO - Bilan actif

ASSO - Bilan passif

ASSO - Compte de résultat

BILAN ACTIF

	31/12/2006			31/12/2005
	Brut	Amort. dépréciat.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val. similaire	60 351	53 331	7 020	8 865
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	616 545	395 967	220 578	252 190
Immobilisations grevées de droits				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	51 890		51 890	51 529
TOTAL (I)	728 786	449 298	279 488	312 584
Comptes de liaison				
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	15		15	6 254
Créances d'exploitation (3)				
Créances usagers et comptes rattachés	885 651	17 275	868 376	709 092
Autres créances	67 260		67 260	355 288
Valeurs mobilières de placement	3 508 870	342	3 508 528	2 465 429
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	391 874		391 874	287 326
Charges constatées d'avance (3)	131 984		131 984	115 571
TOTAL (II)	4 985 654	17 618	4 968 037	3 938 959
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecarts de conversion actif (V)				
TOTAL GENERAL (I à V)	5 714 440	466 915	5 247 525	4 251 543
(1) dont droit au bail				
(2) dont à moins d'un an				
(3) dont à plus d'un an				
ENGAGEMENTS RECUS				
Legs nets à réaliser :				
- acceptés par les organes statutairement compétents				
- autorisé par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre				

BILAN PASSIF

		31/12/2006	31/12/2005
		Net	Net
FONDS ASSOCIATIFS			
Fonds propres			
Fonds associatifs sans droit de reprise			
<i>Dont legs et don. avec contrepartie d'actifs immo., subv. d'invest. affectés à des biens renouvelables</i>			
Ecarts de réévaluation			
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves		2 841 971	2 841 971
Report à nouveau		418 663	
RESULTAT DE L'EXERCICE (excédent ou déficit)		440 543	418 663
Autres fonds associatifs			
Fonds associatifs avec droit de reprise			
Résultats sous contrôle des tiers financeurs			
Ecarts de réévaluation			
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables			
Provisions réglementées		4 141	6 436
Droits des propriétaires (Commodat)			
TOTAL (I)		3 705 318	3 267 070
Comptes de liaison (II)			
PROVISIONS			
Provisions pour risques		416 762	25 450
Provisions pour charges			
TOTAL (III)		416 762	25 450
FONDS DEDIES			
Sur subventions de fonctionnement			
Sur autres ressources			
TOTAL (IV)			
DETTES (1)			
Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)			
Emprunts et dettes financières divers (3)			
Avances et acomptes reçus sur commandes			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		408 749	307 156
Dettes fiscales et sociales		687 603	638 794
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		4 139	13 072
Autres dettes		24 955	
Produits constatés d'avance (1)			
TOTAL (V)		1 125 445	959 023
Ecarts de conversion passif			
TOTAL GENERAL (I à VI)		5 247 525	4 251 543
(1) Dont à moins d'un an (A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours)		1 125 445	959 023
(1) Dont à plus d'un an (A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours)			
(2) dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque			
(3) dont emprunts participatifs			
ENGAGEMENTS DONNES			

COMPTE DE RESULTAT

	31/12/2006	31/12/2005
	Total	Total
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Ventes de marchandises		
Production vendue		
Prestations de services	5 224 208	3 962 463
MONTANT NET DES PRODUITS D'EXPLOITATION	5 224 208	3 962 463
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	60 540	33 502
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	25 577	43 720
Collectes		
Cotisations	525 043	536 680
Autres produits	979	1 418
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	5 836 346	4 577 783
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stocks (marchandises)		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variation de stocks (matières premières et autres approvisionnements)		
Autres achats et charges externes (2)	2 006 649	1 336 680
Impôts, taxes et versements assimilés	151 905	119 364
Salaires et traitements	1 670 441	1 648 948
Charges sociales	1 041 549	991 870
Autres charges de personnel		
Dotations aux amortissements sur immobilisations	77 514	85 716
Dotations aux dépréciations sur immobilisations		
Dotations aux dépréciations sur actif circulant	17 275	15 003
Dotations aux provisions pour risques et charges		
Autres charges	10 435	9 245
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (3)	4 975 769	4 206 826
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION	(I-II)	860 577
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Excédent attribué ou déficit transféré	(III)	
Déficit supporté ou excédent transféré	(IV)	
PRODUITS FINANCIERS		
De participations (4)		
Autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (4)		
Autres intérêts et produits assimilés (4)	65 683	26 187
Reprises sur dépréciations, provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	10 332	31 739
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	(V)	76 015
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	342	
Intérêts et charges assimilées (5)		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES	(VI)	342
2 - RESULTAT FINANCIER	(V-VI)	75 673
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	(I-II+III-IV+V-VI)	936 250

COMPTE DE RESULTAT

	31/12/2006	31/12/2005
	Total	Total
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	100 408	83 909
Sur opérations en capital		67
Reprises sur dépréciations, provisions et transferts de charges	10 983	8 978
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)	111 390	92 954
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	3 338	1 195
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions	405 976	31 401
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	409 314	32 596
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	- 297 923	60 358
Impôts sur les bénéfices (IX)	197 784	70 578
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)	6 023 751	4 728 664
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX)	5 583 208	4 310 000
5 - SOLDE INTERMEDIAIRE	440 543	418 663
+ Report de ressources non utilisées des exercices antérieurs		
- Engagements à réaliser sur ressources affectées		
6 - EXCEDENT OU DEFICIT	440 543	418 663
(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) dont redevances sur crédit-bail mobilier dont redevances sur crédit-bail immobilier		
(3) dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(4) dont produits concernant des entreprises liées		
(5) dont intérêts concernant des entreprises liées		
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Produits		
Bénévolat		
Prestations en nature		
Dons en nature		
TOTAL		
Charges		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens		
Prestations		
Personnel bénévole		
TOTAL		

Annexe

Règles et méthodes comptables
Faits caractéristiques
Engagements hors bilan
Ventilation du chiffre d'affaires net
Immobilisations
Amortissements
Provisions inscrites au bilan
Etat des échéances, créances et dettes
Produits à recevoir
Détail des produits à recevoir
Charges à payer
Détail des charges à payer
Produits et charges constatés d'avance

REGLES ET METHODES COMPTABLES

(Décret n° 83-1020 du 29 novembre 1983 - PCG article 531-1)

Les comptes annuels sont établis conformément à la réglementation française en vigueur et notamment aux principes et méthodes du Plan Comptable Général 1999 (règlement n°99-03 du 29 avril 1999 du Comité de la Réglementation Comptable) modifié par les règlements de 1999 à 2005.

Ainsi, les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques, en conformité des dispositions de l'article L123-18 du Code de commerce.

Dans les paragraphes qui suivent, sont précisés, pour chaque élément significatif, le mode d'application de la méthode du coût historique ou en soulignant, le cas échéant, les dérogations qui y sont apportées.

1) ACTIFS IMMOBILISES :

1.1) Méthode d'évaluation des actifs immobilisés :

1.1.1) Immobilisations non décomposables :

L'ensemble des immobilisations de l'AFNIC sont non décomposables.

1.1.2) Immobilisations décomposables :

L'AFNIC ne possède aucune immobilisation décomposable.

1.2) Méthode d'amortissement des actifs immobilisés :

1.2.1) Immobilisations non décomposables :

Le décret 2005-1757 du 30 novembre 2005 et le règlement du Comité de la Réglementation Comptable n°2005-09 du 3 novembre 2005 ont prévus des mesures d'assouplissement pour les PME et certaines associations en matière d'amortissement.

Ainsi, les entités juridiques n'atteignant pas deux des trois seuils suivants :

- Total Bilan : 3 650 000 euros
- Montant net du Chiffre d'Affaires : 7 300 000 euros
- Nombre moyen de salariés : 50

sont autorisées, dans leur comptes individuels, à retenir, pour leurs immobilisations non décomposables, la durée d'usage, au lieu de la durée réelle d'utilisation, pour leur plan d'amortissement.

Dans le cadre de la convergence du Plan Comptable Général vers les nouvelles règles IAS IFRS relatives aux actifs, l'AFNIC a souhaité bénéficier de la mesure d'assouplissement précitée. Ainsi, les durées réelles d'utilisation sont égales aux durées d'usage. Dans ce cadre, le tableau ci-dessous synthétise les méthodes et les durées d'amortissement.

Nature	Méthode	Durée
Logiciels	Linéaire	4 ans
Agencements, Aménagements divers	Linéaire	10 ans
Matériel informatique	Dégressif	3 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	5 ans

En ce qui concerne les amortissements des logiciels, des dotations ou reprises sur amortissements dérogatoires comptables sont enregistrées pour tenir compte d'une durée fiscale d'amortissement sur 12 mois et d'une durée comptable d'amortissement sur 48 mois.

1.2.2) Immobilisations décomposables :

L'AFNIC n'ayant aucune immobilisation décomposable, ni la méthode rétrospective, ni la méthode prospective n'ont été mis en oeuvre.

2) CREANCES :

2.1) Méthode de provisionnement des créances :

Les créances douteuses ou litigieuses sont provisionnées pour dépréciation selon la méthode suivante :

- Créance dont le prestataire a résilié son adhésion ou si son compte est bloqué : provision égale à 100 % de la créance,
- Impayé dont l'échéance est antérieure au 30 septembre de l'exercice : provision égale à 50 % de la créance,
- Impayé dont l'échéance est comprise entre le 1er octobre et le 31 décembre de l'exercice : provision égale à 30 % de la créance.

2.2) Créances irrécouvrables :

Les créances définitivement impayées suite à une ouverture et/ou une clôture de liquidation, sont comptabilisées en charges au poste "créances irrécouvrables".

3) VALORISATION DES GRATUITES ET DU BENEVOLAT :

Les valorisations des contributions volontaires qui présentent un caractère significatif font l'objet d'une information dans l'annexe portant sur leur nature et leur importance. Ces contributions volontaires correspondent au bénévolat et aux gratuités dont a bénéficié l'Association.

Au titre de l'exercice 2006, il n'y a eu aucune mise à disposition gratuite ou participation de bénévoles au sein de l'Association.

Les temps d'intervention des Membres du Conseil d'Administration de l'AFNIC ne sont pas rémunérés, la valorisation de ces interventions n'est pas calculée.

FAITS CARACTERISTIQUES

1) Ouverture du .fr :

La principale caractéristique de l'exercice 2006 est la forte augmentation des ressources, liée à l'ouverture du .fr aux personnes physiques, qui enregistre une croissance de chiffre d'affaires de plus de 30 % par rapport à l'exercice 2005.

2) Projet de développement technologique :

Au cours de l'exercice 2006, le projet "CODEV-NIC" s'est poursuivi. Au titre de ce projet, une subvention d'un montant de 31 470 euros a été attribuée par le Ministère des Affaires Etrangères, ainsi qu'un solde de subvention 2005 d'un montant de 29 070 euros attribuée par la Direction Générale des Entreprises du Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie.

3) Crédit d'Impôt Recherche :

L'AFNIC, effectuant des dépenses de recherche et de développement, a souhaité bénéficier du Crédit d'Impôt Recherche. Cette option pour ce dispositif, qui est irrévocable, a été appliquée pour la période du 1er janvier 2000 au 31 décembre 2003 et reconduite pour la période du 1er janvier 2004 au 31 décembre 2008.

Le calcul du Crédit d'Impôt Recherche est égal à 50 % de l'excédent des dépenses de recherche de l'exercice par rapport à la moyenne des dépenses exposées au cours des deux exercices précédents, revalorisées de la hausse des prix à la consommation. Pour le premier exercice d'application du régime, le Crédit d'Impôt Recherche est égal à 50 % des dépenses de l'exercice 2000.

La Loi de Finances pour 2006 a renforcé le calcul du Crédit d'Impôt Recherche. Il est égal à la somme de 10 % des dépenses de recherche de l'exercice et de 40 % de l'excédent des dépenses indiqué dans le paragraphe précédent.

En 2000, l'annuaire "HarmoNIC" a généré un Crédit d'Impôt Recherche pour un montant de 77 492 euros, qui a été imputé sur l'impôt sur les sociétés dû par l'AFNIC.

En 2001, le projet "IPV6", s'est inscrit dans le cadre d'une activité éligible au Crédit d'Impôt Recherche, générant un crédit positif reportable d'un montant de 27 926 euros.

En 2002, les projets "IDsA" et "NIC Générique" se sont inscrits dans le cadre d'une activité éligible, générant respectivement un crédit positif reportable d'un montant de 27 926 et de 53 454 euros.

En 2003, les trois projets labellisés "NIC Générique", "IDsA" et "Numérobis" se sont inscrits dans le cadre d'une activité éligible au Crédit d'Impôt Recherche. Au 31/12/2003, l'AFNIC n'a pas bénéficié d'un solde positif de Crédit d'Impôt

Recherche, en raison de la déduction des subventions comptabilisées. Le Crédit négatif reportable s'est élevé à 90 217 euros.

En 2004, les projets "IDSA", "NIC Générique" et "Numérobis" ont généré un solde positif de Crédit d'Impôt Recherche d'un montant de 90 524 euros (180 741 - 90 217), qui a été imputé sur l'impôt de l'exercice pour 91 402 euros. Un crédit positif reportable 80 502 euros a été constaté.

En 2005, le projet "CODEV-NIC" s'est inscrit dans le cadre d'une activité éligible au Crédit d'Impôt Recherche. L'AFNIC n'a pas bénéficié d'un solde positif de Crédit d'Impôt Recherche, en raison notamment de la déduction faite de la subvention comptabilisée. Le crédit en accroissement (45%) a été négatif pour 83 691 euros, reportable sur les crédits positifs futurs. Le crédit en volume (5%) positif pour 4 237 euros est reportable. Le solde de crédit d'un montant de 80 502 euros a été utilisé intégralement et a diminué d'autant l'impôt de l'exercice 2005. Il n'y a plus de crédit reportable 2004.

En 2006, le projet "CODEV-NIC" s'est inscrit dans le cadre d'une activité éligible au Crédit d'Impôt Recherche. L'AFNIC n'a pas bénéficié d'un solde positif de Crédit d'Impôt Recherche, en raison notamment de la déduction faite de la subvention comptabilisée et de la régularisation de la TVA sur subventions perçues antérieurement (voir infra "TVA sur subventions"). Le crédit en accroissement (40%) et le crédit en volume (10%) sont négatifs. Le solde de crédit 2005 d'un montant de 4 237 euros a été utilisé intégralement et a diminué d'autant l'impôt de l'exercice 2006. Il n'y a plus de crédit reportable 2005.

4) Provisions pour risques et charges :

4.1) Litige Prud'homal :

Dans le cadre d'un litige prud'homal, engagé devant le Conseil de Prud'hommes de Versailles, en date du 29 février 2004, l'AFNIC a conclu un accord transactionnel, en date du 8 janvier 2007. Par conséquent, la provision pour risques, d'un montant de 25 450 euros, comptabilisée sur l'exercice 2005, a fait l'objet d'une reprise afin de l'ajuster au montant prévu par l'accord transactionnel et aux frais accessoires, soit la somme de 16 762 euros.

4.2) Litige Commercial :

Dans le cadre d'une procédure devant la Cour d'appel de Paris, opposant l'AFNIC à deux sociétés concernant la marque "NIC", la Présidente de la Cour d'appel a ouvert une procédure de médiation entre les parties en date du 28 septembre 2006.

A la suite de la réunion de médiation qui s'est tenue le 2 avril 2007, et d'une décision du conseil d'administration en date du 30 mars 2007, une provision pour risques d'un montant de 400 000 euros a été comptabilisée au 31 décembre 2006.

5) TVA sur subventions :

En date du 30 novembre 2006, l'administration fiscale a confirmé que les subventions, perçues par l'AFNIC au titre des projets technologiques "NIC Générique", "Numérobis" et "CODEV-NIC", sont non soumises à la TVA. Par conséquent, un produit exceptionnel a été constaté pour un montant de 83 004 euros.

ENGAGEMENTS HORS BILAN

1) Indemnités de Départ à la Retraite (IDR) :

Selon l'article L123-13 du Code de commerce, le montant des engagements de l'entreprise en matière de pensions, de compléments de retraite, d'indemnités et d'allocations en raison du départ à la retraite ou avantages similaires des membres ou associés de son personnel et de ses mandataires sociaux doit être indiqué dans l'annexe.

Les engagements de l'AFNIC en matière d'indemnité de départ à la retraite sont assurés par l'organisme d'assurance CMAV.

2) Droit Individuel à la Formation (DIF) :

Conformément à l'avis n° 2004-F du Comité d'Urgence du Conseil National de la Comptabilité, si les actions de formation n'ont pas éteint l'ensemble des droits individuels à la formation ouverts, l'entreprise doit mentionner en annexe le volume d'heures de formation cumulé correspondant aux droits acquis au titre du DIF, avec indication du volume d'heures de formation n'ayant pas donné lieu à demande.

DIF	Nombre d'heures
Droits acquis	1 722
Droits n'ayant pas donné lieu à demande	1 722

3) Engagements relatifs aux contrats de location simple :

Les sommes globales présentées correspondent à 21 contrats de location relatifs aux matériels informatiques :

- Loyers payés antérieurement :	103 970 euros
- Loyers payés au titre de 2006 :	196 776 euros
- Loyers à payer au titre de 2007 :	202 333 euros
- Loyers à payer de 1 à 5 ans :	259 866 euros
- Loyers à payer à plus de 5 ans :	0 euro
- Coût total des contrats :	762 945 euros

VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES NET

(Décret 83-1020 du 29-11-1983 - Article 24-21)

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	4 330 371	893 701	5 224 073
Ventes de marchandises			
Produits des activités annexes	135		135
Total	4 330 507	893 701	5 224 208

IMMOBILISATIONS

Cadre A	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Immobilisations incorporelles			
Frais d'établissement et de développement			
Autres postes d'immobilisations incorporelles			
Total I			
Total II	58 254		2 097
Immobilisations corporelles			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Installations générales, agencements et aménagements des constructions			
Installations techniques, matériel et outillage industriels			
Installations générales, agencements et aménagements divers	345 760		12 007
Matériel de transport			
Matériel de bureau et informatique, mobilier	518 397		39 612
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
Total III	864 157		51 619
Immobilisations financières			
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	51 529		361
Total IV	51 529		361
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	973 941		54 077

Cadre B	Diminutions		Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations Valeur d'origine
	Par virement	Par cession		
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de développement (I)				
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)			60 351	
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements, aménag. constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Installations générales, agencements et aménagements divers		9 912	347 855	
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier	3 683	285 636	268 690	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Total III	3 683	295 548	616 545	
Immobilisations financières				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières			51 890	
Total IV			51 890	
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	3 683	295 548	728 786	

AMORTISSEMENTS

Cadre A SITUATION ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE					
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Valeur en début d'ex.	Augment. Dotations	Diminutions Sorties / Rep.	Valeur en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles					
Frais d'établissement et de développement	Total I				
Autres immobilisations incorporelles	Total II	49 389	3 942		53 331
Immobilisations corporelles					
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Instal. générales, agenc. et aménag. constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Installations générales, agencements et aménagements divers		137 754	39 988	9 912	167 830
Matériel de transport					
Matériel de bureau et informatique, mobilier		474 214	39 559	285 636	228 137
Emballages récupérables et divers					
	Total III	611 968	79 547	295 548	395 967
TOTAL GENERAL (I + II + III)		661 356	83 490	295 548	449 298

Cadre B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORT. DEROGATOI							
Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvements nets amort. à fin d'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amortisse-ment fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amortisse-ment fiscal exceptionnel	
Immo. incorporelles							
Frais d'établiss.							
Aut. immo. incorp.							
	Total I						
	Total II			2 295			- 2 295
Immo. corporelles							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
Constructions sur sol d'autrui							
Inst. gén., agenc. amén. const.							
Inst. techn., mat. outil. indus.							
Inst. gén., agenc., amén. divers							
Matériel de transport							
Mat. bureau, inform., mobilier							
Emballages récup. et divers							
	Total III						
TOTAL GENERAL (I+II+III)				2 295			- 2 295

Cadre C MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES	Montant net début d'ex.	Augmen-tations	Dotations ex. aux amort.	Montant net en fin d'ex.
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

PROVISIONS ET DEPRECIATIONS INSCRITES AU BILAN

	Montant au début de l'exercice	Augmentations : Dotations exercice	Diminutions : Reprises exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées				
Provisions pour reconstitution gisements miniers et pétroliers				
Provisions pour investissements				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	6 436		2 295	4 141
Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
Provisions fiscales pour implantation à l'étranger av. 01/01/92				
Provisions fiscales pour implantation à l'étranger ap. 01/01/92				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
Total I	6 436		2 295	4 141
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour litiges	25 450		8 688	16 762
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions et obligations similaires				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour grosses réparations				
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés payés				
Autres provisions pour risques et charges		400 000		400 000
Total II	25 450	400 000	8 688	416 762
Dépréciations				
Sur immobilisations incorporelles				
Sur immobilisations corporelles				
Sur titres mis en équivalence				
Sur titres de participation				
Sur autres immobilisations financières				
Sur stocks et en-cours				
Sur comptes clients	15 003	17 275	15 003	17 275
Autres dépréciations		342		342
Total III	15 003	17 618	15 003	17 618
TOTAL GENERAL (I + II + III)	46 888	417 618	25 985	438 520
<i>- d'exploitation</i>		<i>17 275</i>	<i>15 003</i>	
<i>Dont dotations et reprises : - financières</i>		<i>342</i>		
<i>- exceptionnelles</i>		<i>400 000</i>	<i>10 983</i>	

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation de l'exercice (Art. 39-1-5 du CGI)

ETAT DES CREANCES ET DES DETTES

Cadre A	ETAT DES CREANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
De l'actif immobilisé				
Créances rattachées à des participations				
Prêts (1) (2)				
Autres immobilisations financières				
		51 890	51 890	
De l'actif circulant				
Clients douteux ou litigieux				
Autres créances clients				
Créances représentatives de titres prêtés				
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée				
Autres impôts taxes et versements assimilés				
Divers				
Groupe et associés (2)				
Débiteurs divers				
Charges constatées d'avance				
		131 984	131 984	
Total		1 136 785	1 136 785	

(1) Dont prêts accordés en cours d'exercice

(1) Dont remboursements obtenus en cours d'exercice

(2) Prêts et avances consenties aux associés

Cadre B	ETAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit : (1)					
- à un an maximum à l'origine					
- à plus d'un an à l'origine					
Emprunts et dettes financières diverses (1) (2)					
Fournisseurs et comptes rattachés					
		408 749	408 749		
Personnel et comptes rattachés					
		183 605	183 605		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux					
		262 027	262 027		
Impôts sur les bénéfices					
		41 647	41 647		
Taxe sur la valeur ajoutée					
		149 025	149 025		
Obligations cautionnées					
Autres impôts, taxes et versements assimilés					
		51 299	51 299		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					
		4 139	4 139		
Groupe et associés (2)					
Autres dettes					
		24 955	24 955		
Dettes représentatives de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
Total		1 125 445	1 125 445		

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice

(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice

(2) Emprunt, dettes contractés auprès des associés

PRODUITS A RECEVOIR

(Décret 83-1020 du 29-11-1983 - Article 23)

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	31/12/2006	31/12/2005
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés	229 115	233 063
Autres créances	4	152 528
Valeurs mobilières de placement	9 566	2 587
Disponibilités	4 302	
Total	242 986	388 179

DETAIL DES PRODUITS A RECEVOIR

	31/12/2006	31/12/2005
Créances clients et comptes rattachés		
418000 CLIENTS PROD.NON ENC.FACT	229 115	233 063
Total	229 115	233 063
Autres créances		
428700 PRODUIT A REC FAFIEC		15 393
438700 PDTS A RECEVOIR - IJSS	4	- 880
468701 TOTAL SUBVENT° A RECEVOIR		138 016
Total	4	152 528
Valeurs mobilières de placement		
508800 INT.COUR./OBLIGAT.ET BONS	9 566	2 587
Total	9 566	2 587
Disponibilités		
518700 INTERETS COUR. A RECEVOIR	4 302	
Total	4 302	
TOTAL GENERAL	242 986	388 179

CHARGES A PAYER

(Décret 83-1020 du 29-11-1983 - Article23)

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	31/12/2006	31/12/2005
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	44 706	78 413
Dettes fiscales et sociales	277 457	213 645
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes :		
Total	322 162	292 058

DETAIL DES CHARGES A PAYER

	31/12/2006	31/12/2005
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
408000 FOURN. FACT.NON PARVENUES	44 706	77 768
408100 FOURN. FACT.NON PARVENUES		645
Total	44 706	78 413
Dettes fiscales et sociales		
428200 DETTES PROV./CONGES PAYES	140 730	153 910
428600 AUTRES CHARGES A PAYER	41 807	- 11 065
438200 CHARG.SOC./CONGES A PAYER	73 180	70 800
438600 AUTR.CHARG.SOCIAL.A PAYER	21 740	
Total	277 457	213 645
TOTAL GENERAL	322 162	292 058

PRODUITS ET CHARGES CONSTATES D'AVANCE

(Décret 83-1020 du 29-11-1983 - Article 23)

Produits constatés d'avance	31/12/2006	31/12/2005
Produits d'exploitation		
Produits financiers		
Produits exceptionnels		
Total		

Charges constatées d'avance	31/12/2006	31/12/2005
Charges d'exploitation	131 984	115 571
Charges financières		
Charges exceptionnelles		
Total	131 984	115 571

SOMMAIRE

Comptes annuels

ASSO - Bilan actif	1
ASSO - Bilan passif	2
ASSO - Compte de résultat	3

Annexe

Règles et méthodes comptables	5
Faits caractéristiques	8
Engagements hors bilan	11
Ventilation du chiffre d'affaires net	12
Immobilisations	13
Amortissements	14
Provisions inscrites au bilan	15
Etat des échéances, créances et dettes	16
Produits à recevoir	17
Détail des produits à recevoir	17
Charges à payer	18
Détail des charges à payer	18
Produits et charges constatés d'avance	19